

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	12
Absents	5
Pouvoirs	3
Votants	15
Pour	15
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
30 septembre 2025

Date d'affichage :
30 septembre 2025

Délibération D2025_062
SDES : convention
financière
d'enfouissement des
réseaux d'électricité BT,
éclairage public et
génie-civil de
télécommunication
RD n°991

(1/2)

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 073-217303288-20251006-D2025_062-DE

Le lundi 6 octobre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. **AGUETTAZ** Robert, M. **ANDREYS** Stéphane, Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **CARON** Bernard, Mme **GINET** Jane, M. **GRENARD** Michel, Mme **MARTINEZ** Nathalie, Mme **MERLIER** Séverine, Mme **MONANGE** Myriam, M. **ROBERT** Alain, Mme **SCAPOLAN** Martine, Mme **THUILLIER** Marlène.

Pouvoir(s) : M. **BELLOT** donne pouvoir à Mme **MERLIER**,
M. **CHEVALLIER** donne pouvoir à M. **GRENARD**
Mme **LAPLANCHE** donne pouvoir à Mme **THUILLIER**

Absent(s) : Christian **PLUCHE**, Marianne **SPIRITO**

Secrétaire de séance : Madame Marlène **THUILLIER**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité existant sous compétence et maîtrise d'ouvrage du SDES, auquel il convient d'associer l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

A cette occasion, il est rappelé la compétence du SDES d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) et à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité HTA et BT existants, réseaux exploités par Enedis dans le cadre de la Convention de concession signée le 20 mars 2020.

L'opération concernée est située **RD 991 (secteur Giratoire de Boissy), longueur 550 ml.**

Monsieur le Maire souhaite que la commune confie au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur cette opération.

Le SDES assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération en missionnant un maître d'œuvre et une entreprise, sélectionnées dans le cadre d'une consultation des cinq bureaux d'études titulaires de l'accord cadre maîtrise d'œuvre et des entreprises et groupements d'entreprises titulaires de l'accord cadre travaux à bon de commandes mis en place par le SDES.

Le coût global prévisionnel de l'opération (maîtrise d'œuvre, travaux, contrôle technique) concernant les prestations et travaux transférés au SDES, s'élève à **261 734,75 € TTC**. Avec une participation financière prévisionnelle de la commune s'élevant à **191 069,16 €** concernant les prestations de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et travaux assurées et gérées par le SDES, le détail des coûts ainsi que les participations financières de chacune des deux parties étant précisés dans l'Annexe Financière Prévisionnelle (AFP) jointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune,

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer l'annexe financière prévisionnelle (AFP) et à signer tous les autres documents nécessaires au bon déroulement de cette opération,

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention de mandat valant convention financière afin de confier au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur cette opération.

**SDES : convention
financière
d'enfouissement des
réseaux d'électricité BT,
éclairage public et
génie-civil de
télécommunication
RD n°991**

(2/2)

La secrétaire de
séance,



Mme THUILLIER

Le Maire



Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

Berger
Levrault

ID : 073-217303288-20251006-D2025_062-DE

ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE SDES

PROGRAMME TRAVAUX 2025

COMMUNE : VIVIERS-DU-LAC

OPERATION : RD991 Tranche 1 (secteur Boissy)

févr-25

I - Estimation des travaux réseaux secs :	Coût prévisionnel en € HT	TVA	TTC	Part SDES	Part Commune
Travaux sur le réseau de Distribution Publique d'Electricité (ELEC), génie civil + câblage + branchements PARTICIPATION SDES 70 % & 60 % montant de travaux > 5 000 € et ≤ 100 000 € : 70% HT + TVA payée en totalité par le SDES	64 787,63 €	12 957,53 €	77 745,16 €	58 308,87 €	19 436,29 €
Travaux d'Éclairage Public (EP), génie civil + câblage + mâts TVA payée en totalité par la commune éligible au FCTVA	55 422,22 €	11 084,44 €	66 506,66 €	2 200,00 €	64 306,66 €
Travaux génie civil sur les réseaux de télécommunication (TEL) (câblage non prévu dans ce chiffrage) TVA payée en totalité par la commune	76 895,44 €	15 379,09 €	92 274,53 €	4 681,56 €	87 592,97 €
Total travaux	197 105,29 €	39 421,06 €	236 526,35 €	62 990,43 €	171 335,92 €

II - Estimation maîtrise d'œuvre, contrôle des ouvrages et mission SPS :					
Maîtrise d'œuvre	12 683,17 €	2 536,63 €	15 219,80 €	4 892,08 €	10 327,72 €
MOE ELEC (60%)	5 435,64 €	1 087,13 €	6 522,77 €	4 892,08 €	1 630,69 €
MOE EP	1 811,88 €	362,38 €	2 174,26 €	0,00 €	2 174,26 €
MOE GC TEL	5 435,64 €	1 087,13 €	6 522,77 €	0,00 €	6 522,77 €
TOTAL maîtrise d'œuvre, contrôles et SPS	12 683,17 €	2 536,63 €	15 219,80 €	4 892,08 €	10 327,72 €

III - Divers, imprévus :					
Divers, Imprévus, réseau ELEC (60% SDES)	647,88 €	129,58 €	777,45 €	583,09 €	194,36 €
Divers, Imprévus EP	554,22 €	110,84 €	665,07 €		665,07 €
Divers, Imprévus, réseau GC TEL	768,95 €	153,79 €	922,75 €		922,75 €
Total imprévus, frais divers (5%)	1 971,05 €	394,21 €	2 365,26 €	583,09 €	1 782,17 €

IV - Total travaux et maîtrise d'œuvre :	211 759,51 €	42 351,90 €	254 111,41 €	68 465,59 €	183 445,82 €
--	--------------	-------------	--------------	-------------	--------------

V - Récapitulatif par type de réseau	Coût prévisionnel en € HT	TVA	TTC	Part SDES	Part Commune
Total réseau distribution publique d'électricité	70 871,15 €	14 174,23 €	85 045,38 €	63 784,03 €	21 261,34 €
Total éclairage public	57 788,32 €	11 557,66 €	69 345,99 €	2 200,00 €	67 145,99 €
Total génie civil réseaux de télécommunication	83 100,04 €	16 620,01 €	99 720,04 €	4 681,56 €	95 038,48 €
Total	211 759,51 €	42 351,90 €	254 111,41 €	70 665,59 €	183 445,82 €

VI - Frais de maîtrise d'ouvrage :					
Maîtrise d'ouvrage SDES (3 % non soumis à TVA)	7 623,34 €		7 623,34 €		7 623,34 €

Date et visa commune
Le Maire,

Date et visa Préfecture

Cachet et signature

Montant total TTC de l'opération

261 734,75 €

SDES	Commune
70 665,59 €	191 069,16 €